



## Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

### États financiers au 31 mars 2012

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Produits et charges - Fonds de développement régional	5 - 6
Produits et charges - Fonds forestiers	7 - 8
Évolution des soldes de fonds	9
Flux de trésorerie	10
Bilan	11
Notes complémentaires	12 - 19
Autre annexe : mandats spéciaux	20

5, boulevard Taché Est, bureau 200  
Montmagny (Québec) G5V 1B6  
Téléphone : 418 248-1303  
Télécopieur : 418 248-6187  
www.rcgt.com

114, avenue de Gaspé Est  
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0  
Téléphone : 418 598-3331  
Télécopieur : 418 598-3332

901, 5<sup>e</sup> Rue, suite 400  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-2547  
Télécopieur : 418 856-3687



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5, boulevard Taché Est, bureau 200  
Montmagny (Québec) G5V 1B6  
Téléphone : 418 248-1303  
Télécopieur : 418 248-6187  
www.rcgt.com

114, avenue de Gaspé Est  
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) GOR 3G0  
Téléphone : 418 598-3331  
Télécopieur : 418 598-3332

901, 5<sup>e</sup> Rue, suite 400  
La Pocatière (Québec) GOR 1Z0  
Téléphone : 418 856-2547  
Télécopieur : 418 856-3687

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Robert Grant Thornton S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Montmagny  
Le 30 mai 2012

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis n° A107813

**Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches**  
**Produits et charges**  
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

			2012	2011
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>	<b>3 156 281</b>	<b>1 299 337</b>	<b>4 455 618</b>	<b>4 490 775</b>
<b>CHARGES</b>	<b>3 044 438</b>	<b>1 259 300</b>	<b>4 303 738</b>	<b>4 397 163</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>111 843</b>	<b>40 037</b>	<b>151 880</b>	<b>93 612</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches**  
**Produits et charges - Fonds de développement régional**  
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement et concertation (note 12)	1 386 082	1 167 714
Ententes spécifiques et autres activités à incidences régionales	1 033 865	1 135 999
Autres subventions		
Mandats spéciaux (annexe)	676 878	625 213
Projets spécifiques		
Véhicules hors route	40 000	80 000
PAGSIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale)	17 500	52 500
Intérêts	1 956	2 544
	<u>3 156 281</u>	<u>3 063 970</u>
<b>CHARGES</b>		
Subventions		
Ententes spécifiques	465 400	599 900
Autres activités à incidence régionale	568 465	536 099
Instances démocratiques		
Allocation versée aux élus	21 665	22 312
Déplacements	12 640	21 746
Représentation et congrès	17 327	21 186
Assurances liées aux instances	15 845	15 838
Déplacements et représentation groupes conseils	26 200	13 879
Rémunération du personnel		
Salaires	750 652	695 964
Contributions de l'employeur	142 168	131 651
Montant à reporter	<u>2 020 362</u>	<u>2 058 575</u>

**Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches**  
**Produits et charges - Fonds de développement régional**  
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
Montant reporté	2 020 362	2 058 575
Administration générale		
Locaux		
Loyer	76 795	47 695
Taxes d'affaires	1 304	2 491
Amortissement améliorations locatives	14 711	343
Déménagement	7 153	
Honoraires des consultants	26 749	34 434
Déplacement et représentation du personnel	27 961	42 392
Frais de bureau		
Papeterie et fournitures de bureau	28 445	23 388
Location et entretien du matériel de bureau et d'informatique	6 307	5 470
Amortissement de l'équipement informatique	19 803	16 162
Amortissement mobilier et matériel de bureau	12 070	2 837
Amortissement enseigne	377	
Frais de postes et messageries	5 795	4 834
Abonnements	7 035	6 099
Télécommunications	14 607	14 077
Publicité et informations		
Publicité et commandites	56 972	49 458
Productions et publications	13 123	11 379
Formation et perfectionnement	8 724	10 518
Cotisations	2 158	869
Honoraires professionnels	12 023	9 952
Assurances	3 261	2 785
Intérêts et frais bancaires	709	396
Mandats spéciaux (annexe)	676 878	625 213
Perte sur la cession d'immobilisations	1 116	1 291
	<b>3 044 438</b>	<b>2 970 658</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>111 843</b>	<b>93 312</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Produits et charges - Fonds forestiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Québec		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	860 229	1 069 048
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts		17 068
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	<b>315 668</b>	304 506
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique	<b>7 500</b>	24 999
SADF - RADF (Stratégie d'aménagement durable des forêts et règlement d'aménagement durable des forêts)		2 509
PRDIRT (Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire)	<b>114 832</b>	
Colloque sur la promotion du bois		8 375
Intérêts	<b>1 108</b>	300
	<b>1 299 337</b>	1 426 805
<b>CHARGES</b>		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF)		
Subventions	824 172	992 991
Vérification opérationnelle pour des travaux forêt-faune		21 352
Salaires et charges sociales	<b>35 436</b>	54 705
Projet évaluation PMVRMF - équipement	<b>621</b>	
	<b>860 229</b>	1 069 048
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts		
Subventions		17 068
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		
Salaires et charges sociales	<b>185 080</b>	166 546
Déplacement et représentation	<b>20 066</b>	22 293
Loyer	<b>36 985</b>	23 737
Dépenses PRDIRT	<b>96 664</b>	
Honoraires professionnels - PRDIRT	<b>18 168</b>	59 835
Études et projets régionaux		7 288
Télécommunications	<b>1 313</b>	1 695
Papeterie et fournitures de bureau	<b>4 166</b>	5 040
Cotisations	<b>574</b>	539
Frais de postes et messageries	<b>47</b>	106
Colloque sur la promotion du bois		12 071
Publicité	<b>7 286</b>	4 495
SADF - RADF	<b>2 941</b>	2 509
Congrès et formation	<b>2 195</b>	1 521
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire	<b>8 624</b>	1 466
Honoraires		594
Amortissement de l'équipement informatique	<b>7 316</b>	5 509
Amortissement mobilier et matériel de bureau	<b>146</b>	146
	<b>391 571</b>	315 390

**Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches**  
**Produits et charges - Fonds forestiers**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique		
Subventions	<u>7 500</u>	<u>24 999</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u><b>1 259 300</b></u>	<u><b>1 426 505</b></u>
	<u><b>40 037</b></u>	<u><b>300</b></u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Réserve pour aménagement des locaux	Investi en immobilisations	Non affectés		2012 \$	2011 \$
			Fonds de développement régional	Fonds forestiers		
<b>Solde au début</b>	<b>363 233</b>	<b>182 517</b>	<b>58 353</b>	<b>172 362</b>	<b>776 465</b>	<b>682 853</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(55 539)	159 920	47 499	151 880	93 612
Investissement en immobilisations	(161 889)	191 238	(18 936)	(10 413)		
<b>Solde à la fin</b>	<b>201 344</b>	<b>318 216</b>	<b>199 337</b>	<b>209 448</b>	<b>928 345</b>	<b>776 465</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	151 880	93 612
Éléments hors caisse		
Perte sur la cession d'immobilisations	1 116	1 291
Amortissement des immobilisations	54 423	24 997
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>768 761</u>	<u>(822 030)</u>
Rentrées (sorties) nettes de fonds	<u>976 180</u>	<u>(702 130)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations	(192 808)	(163 518)
Cession d'immobilisations	<u>1 570</u>	<u>6 924</u>
Sorties nettes de fonds	<u>(191 238)</u>	<u>(156 594)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>784 942</b>	<b>(858 724)</b>
Encaisse au début	<u>525 187</u>	<u>1 383 911</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 310 129</u></u>	<u><u>525 187</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Bilan

au 31 mars 2012

	2012		2011	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
Actif à court terme				
Encaisse	562 645	747 484	1 310 129	525 187
Débiteurs (note 4)	1 096 995	288 798	1 385 793	2 070 054
À recevoir du Fonds forestier	142 503			
Frais payés d'avance	10 896	585	11 481	9 153
	<b>1 813 039</b>	<b>1 036 867</b>	<b>2 707 403</b>	<b>2 604 394</b>
Immobilisations (note 5)	316 475	9 749	326 224	187 440
	<b>2 129 514</b>	<b>1 046 616</b>	<b>3 033 627</b>	<b>2 791 834</b>
<b>PASSIF</b>				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 7)	432 208	60 594	492 802	522 873
À payer au Fonds de développement régional		142 503		
Apports reportés (note 8)	980 150	624 322	1 604 472	1 487 574
Dû sur immobilisations	8 008		8 008	4 923
	<b>1 420 366</b>	<b>827 419</b>	<b>2 105 282</b>	<b>2 015 370</b>
<b>ACTIFS NETS</b>				
Réserve pour aménagement des locaux	201 344		201 344	363 233
Investissement en immobilisations	308 467	9 749	318 216	182 517
Non affectés	199 337	209 448	408 785	230 714
	<b>709 148</b>	<b>219 197</b>	<b>928 345</b>	<b>776 464</b>
	<b>2 129 514</b>	<b>1 046 616</b>	<b>3 033 627</b>	<b>2 791 834</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, institué en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c-M-22.1)*, a pour objectif de concevoir, planifier et promouvoir les orientations et priorités socioéconomiques de la région de la Chaudière-Appalaches. Il est exempté de l'impôt sur les bénéfiques.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilité par fonds

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Le fonds de développement régional présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la gestion et à la réalisation des aspects suivants :

- Budget de fonctionnement et de concertation
- Ententes spécifiques, de partenariat et autres ententes
- Activités à incidence régionale.

Les fonds forestiers présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux programmes suivants :

- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
- Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique

#### Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861 « Instruments financiers - Informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, certains actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

- L'encaisse est classé comme actif financier détenu à des fins de transactions. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des produits et charges.
- Les débiteurs sont classés dans la catégorie prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.
- L'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et frais courus sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste intérêts, le cas échéant.

#### Constatation des produits

La Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière Appalaches applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	10 ans
Enseigne	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 et 10 ans

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Débiteurs	684 261	(1 220 315)
Frais payés d'avance	(2 327)	86 868
Créditeurs	(30 071)	61 049
Apports reportés	116 898	250 368
	<u>768 761</u>	<u>(822 030)</u>

### 4 - DÉBITEURS

	2012		2011	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Subvention				
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune				
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		288 798	288 798	452 931
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier				343 200
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique				11 218
SADF - RADF				568
Forum jeunesse régional Chaudière- Appalaches	7 500		7 500	7 500
Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles				50 000
Ministère de la Famille et des Aînés	8 000		8 000	37 750
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	1 000 000		1 000 000	1 000 000
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	7 000		7 000	68 115
Ministère des transports	35 948		35 948	
Fonds franco-québécois de coopération décentralisée				3 000
Orthophotos				46 000
Taxes à la consommation	26 743		26 743	38 293
Autres	11 804		11 804	11 479
	<u>1 096 995</u>	<u>288 798</u>	<u>1 385 793</u>	<u>2 070 054</u>

**Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2012

**5 - IMMOBILISATIONS**

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	157 458	14 711	142 747
Enseigne	7 547	377	7 170
Matériel informatique	247 748	180 361	67 387
Mobilier et matériel de bureau	227 208	118 288	108 920
	<u>639 961</u>	<u>313 737</u>	<u>326 224</u>

  

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	204 312	66 245	138 067
Matériel informatique	199 061	158 369	40 692
Mobilier et matériel de bureau	115 867	107 186	8 681
	<u>519 240</u>	<u>331 800</u>	<u>187 440</u>

**6 - EMPRUNT BANCAIRE**

Le montant maximum autorisé de l'emprunt bancaire est de 300 000 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 0.50 % et est renégociable annuellement. Au 31 mars 2012 le taux préférentiel est de 3 % (3 % au 31 mars 2011). À la fin de l'exercice, il n'y a aucun solde à payer.

**7 - CRÉDITEURS**

	2012			2011
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	346 096	39 972	386 068	435 791
Salaires et charges sociales à payer	86 112	20 622	106 734	87 082
	<u>432 208</u>	<u>60 594</u>	<u>492 802</u>	<u>522 873</u>

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 8 - APPORTS REPORTÉS

	2012		2011	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional	959 219		959 219	771 296
Mentorat d'affaires	20 931		20 931	51 727
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II		268 562	268 562	270 791
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		288 798	288 798	386 260
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique				7 500
Programme PRDIRT		66 962	66 962	
	<u>980 150</u>	<u>624 322</u>	<u>1 604 472</u>	<u>1 487 574</u>
			<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Solde au début</b>			\$ 1 487 574	\$ 1 237 206
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice			(4 412 554)	(4 397 048)
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice			3 193 706	3 032 067
Montant à recevoir - projets en collaboration			9 000	62 000
Montant à recevoir - fonds de développement régional			1 000 000	1 000 000
Montant à recevoir - orthophotos				46 000
Montant à recevoir - fonds forestiers			288 798	507 349
Montant à recevoir - étude sur le chemin de fer Québec central			37 948	
<b>Solde à la fin</b>			<u>1 604 472</u>	<u>1 487 574</u>

### 9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

#### Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional est géré par l'organisme depuis le 1er avril 1998. En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en juin 2004 et modifiée en septembre 2008, l'organisme a effectué des engagements et des versements de subventions.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

#### Fonds forestiers

Les Fonds forestiers regroupent la gestion de trois programmes et de quatre ententes :

- En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune signée en mars 2005 et modifiée en 2009, l'organisme gère le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- En vertu d'une entente spécifique avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en décembre 2008, l'organisme gère la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. De plus, une seconde entente vient préciser les engagements des parties relatifs à la mise en oeuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).
- En vertu d'une entente avec le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune reçue le 27 janvier 2010, l'organisme a obtenu un montant devant servir à l'acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique.

Ainsi pour le présent exercice financier, les montants engagés et non versés pour des projets se répartissent comme suit :

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
<b>Fonds de développement régional</b>				
Ententes spécifiques	444 330	245 000		689 330
Autres activités à incidences régionales	658 196	105 000	105 000	868 196
Études et recherches	123 150			123 150
Évènements	12 592			12 592
<b>Fonds forestiers</b>				
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	259 945			259 945
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	400 000			400 000
	<u>1 898 213</u>	<u>350 000</u>	<u>105 000</u>	<u>2 353 213</u>

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

#### Autres engagements contractuels

Les versements relatifs à la location de locaux de 2012 à 2016 et de matériel de bureau de 2012 à 2016 totalisent 530 692 \$ et se répartissent comme suit:

	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>	<u>2015-2016</u>	<u>Total</u>
Locaux (1)	128 018	128 018	128 018	128 018	512 072
Matériel de bureau	5 320	5 320	5 320	2 660	18 620
	<u>133 338</u>	<u>133 338</u>	<u>133 338</u>	<u>130 678</u>	<u>530 692</u>

(1) De plus, le bail prévoit une reconduction possible de cinq ans avec les mêmes conditions.

### 10 - RISQUES FINANCIERS, OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DES RISQUES FINANCIERS

#### Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par le conseil d'administration de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

#### Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'organisme à un risque de crédit sont principalement les quasi-espèces. L'organisme a déposé ses quasi-espèces dans une institution financière de bonne réputation et la direction juge que le risque de pertes est négligeable.

#### Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêts. L'organisme réduit son exposition au risque de taux d'intérêt, étant donné que l'emprunt bancaire a une échéance de moins d'un an.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

# Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 10 - RISQUES FINANCIERS, OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend la difficulté que pourrait avoir l'organisme à rassembler les fonds nécessaires pour respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et de s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il y a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations.

### 11 - POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de :

- S'assurer qu'elle a la capacité de poursuivre son exploitation.

L'organisme s'appuie sur la valeur comptable des actifs nets présentés au bilan, pour le suivi du capital qui s'établit comme suit.

	2012	2011
	\$	\$
Réserve pour aménagement des locaux	201 344	363 233
Investis en immobilisations	318 216	182 517
Actifs nets non affectés	408 784	230 714
	<u>928 344</u>	<u>776 464</u>

L'organisme n'est pas soumis à aucune exigence, en matière de capital, imposée par des tiers.

### 12 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le budget de fonctionnement (1 386 082 \$) de l'exercice financier terminé le 31 mars 2012 représente 56,8 % du montant de l'enveloppe du FDR attribué à la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2012 (50,7 % pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.)

Ce ratio respecte la limite autorisée à 60 % tel qu'établi à l'article 5.4 de l'Entente de gestion entre la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire modifiée le 18 septembre 2008.

**Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches**  
**Autre annexe : mandats spéciaux**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012						Total			
	Mentorat d'affaires	Étude CFQC	Matinée des communications	Orthophotos	Fonds franco québécois	Étude besoin des familles		Logement social	Immigration de la région	Promotion
<b>PRODUITS</b>	\$ 30 796	\$ 77 276	\$ 3 910	\$ 36 627	\$ 44 682	\$ 5 995	\$ 213 578	\$ 263 970	\$ 44	\$ 676 878
<b>CHARGES</b>										
Honoraires professionnels		77 276	3 910	36 627						117 813
Missions québécoises et françaises					44 682					44 682
Déplacements et représentation	30 796					5 995	213 578	33 990	44	34 034
Aide financière	30 796	77 276	3 910	36 627	44 682	5 995	213 578	229 980	44	480 349
								263 970		676 878